

« FAIRE LA LISTE » : ENTRE RÈGLES DU JEU ET JEUX AVEC LES RÈGLES

PAR

Pierre MATHIOT

CERAPS - Université de Lille 2

Dans une approche impressionniste du champ politique, on prête volontiers aux formations politiques les plus structurées – le Parti socialiste en l’occurrence – une capacité quasi fonctionnelle à imposer des règles du jeu à leurs membres, à unifier en quelque sorte les pratiques, ce depuis le bas de l’échelle politique – les villes moyennes – jusque dans les plus grandes métropoles. Cette aptitude à régler les jeux renverrait tout à la fois à la volonté des responsables centraux de l’organisation de minimiser les risques d’écarts à la norme, dont le préjudice électoral est souvent élevé, au souci de faire passer le moins mal possible sur le terrain des décisions prises au sommet – ici les accords avec les composantes de la gauche plurielle –, et, enfin, à la prétention d’exister en tant que structure fédératrice au travers de la formulation d’un corpus commun de règles et de propositions.

A cette vision unifiée ou nationalisée de l’organisation partisane s’oppose un constat empirique : l’action politique au plan local est rarement réductible à ce que les instances du parti, nationales ou fédérales, ont fixé comme règles d’action et de comportement (Gaxie & Lehingue, 1984 ; Sawicki, 1997). Tout se joue en réalité dans la prise de distance acceptable avec ces règles, dans la confrontation des ressources propres des acteurs locaux – au premier chef ici celles du maire sortant – aux obligations fixées par leur formation politique.

L’étude « par le bas » de la préparation des élections municipales, et en particulier de la phase spécifique de constitution de la liste « sortante », a pour but de questionner et de mettre en évidence

ce constat d'une appropriation différenciée des règles partisans, écrites, dites ou non dites par les acteurs locaux. Il nous semble nécessaire de souligner dès l'abord la nécessité de situer dans le temps et dans l'espace les analyses que l'on peut être amené à faire de situations ou de contextes locaux. Nécessité de situer l'observation dans le temps, car on peut poser pour hypothèse que la configuration politique locale – et en particulier ce qui se joue du côté de l'équipe sortante – a beaucoup à voir avec l'antériorité politique du maire et avec les ressources induites par cette antériorité ou cette expérience. Pour le dire autrement, l'élection de 2001 ne se prépare pas comme celles de 1995, 1989 et 1983 justement parce qu'il s'agit de sa cinquième campagne consécutive, et de la troisième en tant que maire sortant. Nécessité de se situer dans l'espace ensuite car il faut insister encore une fois ici sur le fait que les jeux politiques ne s'agent pas de la même façon en fonction des lieux dans lesquels ils se déroulent. Faire la liste et faire campagne dans une ville qui compte plus de cent adhérents à jour de cotisation au Parti socialiste, qui rassemble quelques centaines de convives à la fête annuelle de la Rose et publie une liste de soutien au maire réunissant près de mille signatures – pour 11.000 électeurs – ce n'est pas la même chose que d'agir en politique dans une cité dans laquelle l'activité militante se résumerait à quelques personnes.

Notre travail a eu pour point de départ une opportunité pratique, celle d'avoir pu participer directement, tout au long de l'année 2000 et jusqu'en mars 2001, à l'essentiel des rencontres formelles et informelles liées à la préparation des élections municipales et, en particulier, à la confection de la liste du maire sortant dans une ville de l'immédiate périphérie lilloise. Cette immersion au plus près du « terrain » permet de saisir la complexité des enjeux, même si elle peut aussi poser, à l'occasion, le problème de la distance nécessaire à l'objet. Travailler sur une élection sans qualités – une parmi plus de 36 000 – permet de montrer que les grilles de lecture forgées pour analyser les élections ne sont pas réservées à certaines scènes bien définies – par la notoriété des candidats, la taille de la ville... – mais se retrouvent *nolens volens* dans toutes les petites républiques constitutives de notre espace politique. On a donc choisi de concentrer notre attention sur une étape particulière – la confection de la liste – même si, on le verra, il n'est en fait pas possible de scinder avec netteté des phases successives ou différentes, ne serait-ce que parce que la liste, finalement, se construit et est modifiée jusqu'au dernier moment avant son dépôt en préfecture, en même temps donc que se déroule la campagne électorale. Après avoir présenté la configuration politique locale et les conditions pratiques dans lesquelles la liste a été élaborée dans une première partie, on s'essaiera dans un second temps à un exercice plus analytique mettant en particulier en avant l'influence des relations d'allégeance au leader et de solidarité et les marges de jeu que celles-ci permettent.

CONFIGURATION POLITIQUE LOCALE, RÈGLES PARTISANES ET MARGES DE JEU DES ACTEURS

Disons le donc dès l'abord : ni la campagne électorale dont il est question ici ni l'élection n'ont eu de répercussions politiques. La liste du maire sortant a été élue dès le 1er tour, le 11 mars 2001, en recueillant 60,65% des suffrages exprimés (27 élus) contre 29,80% à la liste d'opposition (5 élus) et 9,54% à une liste du Front National (1 élu). Tout au plus a-t-on pu noter la perte de trois sièges de conseillers municipaux et d'environ 1.000 voix par comparaison avec l'élection - triomphale - de 1995. Le maire a été réélu le 17 mars lors de la séance d'installation du nouveau conseil municipal.

La ville dont il sera question ici est située dans l'immédiate périphérie de Lille. Elle compte un peu plus de 18.000 habitants au dernier recensement et est dirigée depuis plus d'un quart de siècle par le Parti socialiste, allié au Parti communiste dans un premier temps puis seul depuis 1989. Le maire, réélu en 2001 est le premier magistrat de la commune depuis 1983 après avoir occupé auparavant un mandat d'adjoint entre 1977 et 1983. Il est par ailleurs, et depuis 1982, conseiller général du Nord¹.

En 1995, dernières élections locales de référence avant 2001, la liste conduite par le maire sortant avait été élue avec 74% des voix au 1er tour contre une opposition partagée entre une liste communiste (4,8%) et deux listes RPR (10%) et UDF (11%). Le maire, élu alors pour son troisième mandat, pouvait compter sur le soutien de 29 conseillers municipaux. L'opposition est réduite aux acquêts puisque seuls trois conseillers de droite siègent mais sont divisés. L'équipe mise en place en 1995 s'inscrivait dans la continuité puisque la majorité des élus appartenaient à l'équipe sortante et que la quasi totalité d'entre eux étaient encartés à la section locale du Parti socialiste. En 1998, enfin, le maire était élu pour un quatrième mandat de conseiller général avec près de 66% des suffrages exprimés, et plus de 70% dans sa seule ville.

De l'utilité relative du respect des règles partisans

En 2000, alors que les élections municipales se préparent, la ville apparaît comme un bastion du Parti socialiste, jugé « imprenable ». La faiblesse persistante de l'opposition locale lui laisse peu de chances d'inverser la tendance. La période de constitution de la liste et d'élaboration du programme n'est donc pas véritablement

1. Inspecteur des assurances de métier, il n'est pas originaire de la ville mais y réside depuis les années 60. Il a bénéficié tout à la fois de son appartenance à la SFIO et de la notoriété de son père, figure de la résistance et fonctionnaire de police. Il ne faut pas négliger enfin l'importance de son engagement dans la franc-maçonnerie.

contrainte par la perspective de la défaite². L'absence de « risques » réels va avoir entre autres conséquences de situer les enjeux et les affrontements importants du côté du groupe dirigeant (élus et membres de la section du PS). Quatre thèmes structurent les débats et la compétition interne, souvent d'ailleurs sur un mode euphémisé ou allusif : la question de la succession du maire, l'ouverture de la liste aux femmes liée à la loi sur la parité, la place faite aux alliés de la gauche plurielle, l'accès enfin à des fonctions électives de membres de la « jeune garde » de la section du Parti socialiste.

L'hypothèse générale de notre travail est que la configuration locale donne au maire sortant une assez grande liberté de jeu, en particulier lorsqu'il s'agit de composer avec les consignes « officielles » de la fédération de son parti. Il dispose en effet de ressources personnelles suffisantes pour, jusqu'à un certain point, agir en dépit ou en deçà des règles formelles. Toutefois, le travail politique engagé pendant la période de préparation des élections reste fortement encadré par ce que l'on peut appeler, en s'inspirant de Pierre Bourdieu, des contraintes de position. Celles-ci renvoient notamment au fait que le jeu avec les règles fixées par le parti n'est concevable que si l'on accepte jusqu'à un certain point de les respecter. Tout se joue au fond dans la recherche d'un équilibre entre ce que l'on peut se permettre de ne pas respecter et ce qui ne peut pas faire l'objet de transgression.

Beaucoup se joue en réalité dans ce que l'on peut appeler *l'écart admis à la règle*. Or, dans le cas qui nous occupe, faire comme « le demande le parti » est perçu par le maire sortant et ses partisans les plus proches comme une menace potentielle, comme la possibilité notamment de perdre une partie du contrôle exercé sur le jeu politique local et en particulier sur son propre camp. Le meilleur exemple de cette situation est la manière dont le maire va devoir « faire avec » l'obligation statutaire consistant à passer par la section pour préparer la liste des candidats socialistes et, surtout, pour gérer les négociations avec le Parti communiste. La méthode choisie localement en 1989 – faire voter les adhérents sur chacun des candidats à la candidature – avait eu à l'époque des conséquences négatives sur la section puisque le vote interne s'était transformé en procédure d'éviction publique de quelques élus sortants. Le maire avait d'ailleurs fait valoir ce précédent pour, en 1995, élaborer la liste en la compagnie de son seul directeur de cabinet – devenu en 2000 le principal animateur de l'opposition. Dans ce cadre, la décision de la rue de Solférino de régler assez précisément

2. Précisons deux points : tout d'abord la référence récurrente par le maire et ses proches à l'adversaire et à la menace qu'il représente pour en appeler à la fin des tensions internes ; en second lieu l'absence de sondages locaux conduit les responsables politiques locaux à sur-interpréter les micro événements de campagne, allant jusqu'à se convaincre de la possibilité d'une défaite.

l'élaboration des listes modifie une fois encore les routines. Elle contribue *a minima* à donner aux responsables des sections un pouvoir qui leur était jusque-là contesté voire dénié par les élus sortants.

Sur un plan général, le maire est partagé entre la volonté de contrôler directement toute la procédure électorale (préparation de la liste, élaboration du programme, organisation de la campagne, partage des responsabilités après mars 2001) et un ethos militant qui le conduit à faire en sorte de respecter, au moins formellement, les consignes partisans et la vie locale du parti. Ce qui va transparaître avec de plus en plus de netteté, au fur et à mesure que l'échéance approchera, est une très grande tension entre la tentation notabiliaire qui l'incite à aller seul au combat et le réflexe militant qui le pousse à s'appuyer encore, mais de façon de plus en plus ténue, sur la section. Tension donc entre deux registres de légitimité, celui de l'élu sortant connu et reconnu se présentant face à l'ensemble de la population d'un côté, celui du militant rendant compte à ses camarades et sollicitant leur investiture de l'autre.

L'hypothèse très générale que l'on peut avancer ici est que le maire, qui aborde son quatrième mandat, a moins besoin comme à l'occasion des campagnes précédentes, de l'appui local de son parti pour gagner. Il sait même, et le fait savoir, qu'il l'emportera encore plus largement en faisant campagne sur son seul nom. L'une des préoccupations principales consiste à gommer au maximum toutes les références politiques explicites - logo du PS, mention à la gauche plurielle - en arguant du fait que « la population sait bien qui nous sommes, ce n'est pas la peine d'en rajouter ». La négociation finale avec le Parti communiste portera d'ailleurs en partie sur le thème de l'usage dans la campagne des références « visibles » aux partis : le maire exigera des négociateurs du PS qu'ils obtiennent de la délégation communiste que ses candidats ne fassent pas mention de leur appartenance partisane et que le PC renonce à fabriquer ses propres tracts³.

Plus généralement, nos observations nous conduisent à considérer que les élus jouent souvent, et parfois explicitement, le jeu de la dépolitisation de l'échéance électorale. Ils opèrent en cela une distinction entre les débats sur des enjeux nationaux, dont la section est le lieu, qui « doivent être politiques », et les préoccupations locales face auxquelles « on ne doit pas ennuyer les habitants ». Le paradoxe, qu'il paraît important de souligner ici, est que ce sont ceux-là même qui dénoncent l'apathie démocratique - abstentionnisme, vote pour des formations dites protestataires - qui, localement, situent le plus leur stratégie sur le terrain de la politique sans politique.

3. Il protestera d'ailleurs quelques semaines après sa réélection en apprenant que le Parti communiste avait pris l'initiative d'un tractage sur les marchés destiné à remercier les électeurs, parlant de première entorse à l'accord passé.

Ainsi donc, la présence durable du maire sortant à la tête de l'institution municipale lui a permis progressivement de détenir des capitaux personnels qui lui apparaissent bien supérieurs aux ressources plus politiques que peuvent lui apporter la section ou, plus largement, la référence explicite à son engagement. Tout se passe comme si le maire jouait le jeu de la dépolitisation dans sa relation aux électeurs tout en s'efforçant de tenir compte des attentes spécifiques des militants. Figure incontestée de l'institution locale, il lui faut jouer de ses ressources pour contrôler le jeu et, en particulier, pour gérer les contraintes liées à sa double position mayorale et partisane. Jusqu'où, autrement dit, peut-il aller dans le jeu personnel sans courir le risque de fragiliser ses positions au sein de son parti, localement ou au plan fédéral ? En effet, un maire socialiste doit, quels que soient ses quartiers de militantisme et ses titres de noblesse élective, faire avec les règles de l'organisation à laquelle il appartient. Le problème principal tient donc à la manière dont on joue avec les règles.

La question posée par le respect nécessaire des règles apparaît plus d'un an avant le scrutin lorsque la direction nationale du Parti socialiste rend publics une procédure et un calendrier destinés à régler les mécanismes de fabrication des listes. L'objectif au plan national est d'ordonner des pratiques jusque-là laissées à la libre définition des fédérations et qui semblent alors devoir être perturbées à la fois par la première mise en œuvre de la loi sur la parité et par les accords signés au plan national avec les quatre autres composantes de la gauche plurielle. Appréhendée sur le terrain local, cette volonté de cadrage correspond assez peu aux modalités routinières de gestion des préparatifs électoraux. Il faut considérer, en effet qu'un maire de ville moyenne candidat à sa réélection aspire à gérer seul ou avec quelques proches, la fabrication de sa liste et l'organisation de sa campagne.

L'usage des ressources de l'organisation - logo, tracts, programme, moyens budgétaires - n'est pas fondamental lorsque les ressources locales - notoriété, bilan - peuvent suffire. A l'inverse, le cadre partisan peut constituer la trame de stratégies visant, à l'intérieur du parti, à contester l'équipe en place, voire le premier magistrat en obtenant, par exemple, une meilleure représentation dans la future équipe. L'attitude mayorale face aux règles partisans est donc faite de respect et de distance. Respect d'abord lié à l'appartenance au Parti, à ce que celle-ci produit comme aptitude à la conformité, au souhait de se donner à voir en phase avec lui. Respect lié aussi à des routines de comportement et à un intérêt bien compris à rester dans les cadres fixés par l'organisation afin de ne pas donner des armes à des concurrents potentiels en ne « jouant pas le jeu ». Distance ensuite renvoyant là, aussi bien au souci de localiser la campagne, de la personnaliser, qu'au sentiment indicible mais très prégnant selon lequel le parti « devrait

nous laisser faire à notre façon », qu'on le « sert bien » depuis des années par nos victoires et qu'il devrait donc « nous faire confiance ».

L'attitude du maire sortant indique cette difficulté à gérer la bonne distance à son parti. Tout se passe comme si la substitution, au fur et à mesure des mandats, d'un capital politique personnel aux ressources collectives apportées par l'appartenance au PS rend de plus en plus difficile le respect des règles fixées par l'organisation. Le maire sait pouvoir capter un électorat plus large que le seul électorat de gauche sur son seul nom. La comparaison entre les élections législatives de 1997 et l'élection municipale de 1995 montre que 15% environ d'électeurs de droite votent en sa faveur et qu'une très grande partie des électeurs du FN se reportent sur son nom, surtout dans les bureaux de vote des quartiers populaires.

Ce constat, étayé par l'observation attentive des votes bureau par bureau et publicisé lors de réunions de section, tend à conforter l'idée selon laquelle le maire peut faire campagne sur des critères personnels et à même intérêt à le faire s'il veut maximiser son résultat. Il ne s'agit pas de gagner mais de faire le meilleur résultat possible afin, comme l'explique le premier magistrat en réunion de section, « d'avoir la joie d'appeler à la tribune le maximum de membres de la liste ». Cette tentation est d'autant plus présente que le maire a peu à espérer d'une attitude de strict conformisme par rapport aux consignes partisans⁴. Nos observations du premier semestre 2000 indiquent donc une grande hésitation entre la volonté de « faire à sa manière » et le souci légitimiste de respecter les règles du parti. Dans une certaine mesure, le maire donne alors l'impression de ne plus vouloir s'embarasser de son appartenance au Parti socialiste, en tout cas lorsque cette appartenance lui fait obligation de respecter un cadre qui limite ses marges de manœuvre. En quelques occasions, il sera fait mention du fait que « le parti c'est une chose et le souci de faire que le maximum de camarades soient élus une autre ».

La publicisation des règles par le Parti débouche donc dans un premier temps sur une forme d'apathie. Tout se passe comme si le maire et ses proches ne savaient pas si ces règles devaient effectivement être respectées « à la lettre » ou bien si elles constituaient un cadre plus lâche. Devant ses hésitations, c'est le secrétaire de la section du PS⁵ qui se déplace pour apporter, le dernier jour fixé par

4. Candidat à un poste de vice-président du Conseil général du Nord après sa réélection en 1998, les responsables de la fédération lui ont préféré de jeunes élus de Lille et de Roubaix. Cet échec personnel confirme alors le fait que la fédération du Nord fait peu de cas d'une ville et d'un leader local dont l'envergure, et ce faisant « l'utilité » reste limitée par comparaison avec ses homologues des villes voisines.

5. Autre personnage central de l'histoire, il incarne de façon presque exemplaire la figure du serviteur loyal, devant une partie de sa notoriété locale et de sa position sociale au maire – il est directeur de l'École municipale de musique en même temps que professeur de musique dans un collège « difficile » de Lille – et qui va devoir

les instances du parti, la candidature officielle du maire au titre de Premier des socialistes au siège de la fédération du Nord. C'est le même secrétaire de section qui rédige, et co-signé, la lettre destinée aux adhérents annonçant la candidature du maire et détaillant les conditions pratiques de désignation des membres de la liste. Toutefois, signe d'une entrée en jeu du premier magistrat, le courrier invite les personnes intéressées à faire acte de candidature auprès du maire et non auprès de la section. La date limite est fixée au 15 novembre 2000. Il est ensuite prévu par les textes qu'une commission des candidatures soit réunie autour du maire et du secrétaire de section et composée d'une « délégation de la commission exécutive de la section ». Enfin la lettre aux adhérents indique que la Commission proposera une liste ordonnée des socialistes qui « sera soumise à l'approbation des militants le 15 décembre ». Là encore, il ne sera jamais précisé les conditions dans lesquelles des candidats issus des partis alliés et de la « société civile » seront ensuite incorporés à la première liste et positionnés sur celle-ci⁶. La direction nationale du PS et la fédération en laissant ce point de côté donneront une marge de manœuvre importante au maire dans la composition définitive de sa liste. En parallèle, les silences du leader conduiront le secrétaire de section à accepter l'invitation du Parti communiste à discuter une première fois avant l'été 2000 en s'appuyant sur les consignes nationales du PS. Il le fera cependant sans savoir si le maire était disposé à « faire de la place aux communistes ».

En mai 2000, les adhérents du PS sont donc appelés, conformément aux statuts, à désigner la future tête de liste. 75 adhérents sur 104 prennent part au vote qui se tient en mairie⁷. Le maire sortant, seul candidat, obtient 90% des voix. Le vote de désignation ne laissait pas place aux doutes. Il ne fait pas l'objet de débats préalables. Tout se passe comme si la nouvelle candidature allait de soi et ne pouvait pas faire l'objet de discussions. Envisager simplement de poser au maire une question sur ses motivations et ses intentions ressort alors du crime de lèse-majesté. Sa démarche est d'autant plus légitime aux yeux des militants qu'il fait alors l'objet d'attaques personnelles et de dépôt de plaintes diverses de la part de son ancien directeur de cabinet devenu chef de l'opposition municipale. Interroger ou questionner reviendrait *in fine* à « faire le jeu » du « traître ». Refusant dans un premier temps de s'exprimer

(suite note 5) gérer au fur et mesure des semaines un écart de plus en plus important entre ses attentes et l'attitude finalement distante du maire. En s'inspirant de Hirschman, on peut dire qu'il va basculer progressivement de la *loyalty* vers l'*exit* en refusant de recourir à *voice* (Hirschman, 1973).

6. Ce constat rappelle ce que Denis Lacorne (1980) décrivait à propos des stratégies d'alliance et de confection des listes dans les villes communistes de la banlieue rouge de Paris.

7. Les divers votes d'investiture rassemblent en général 60 électeurs environ, les réunions de section entre 20 et 45.

en section sur les « affaires » et sur sa candidature, le maire finit par prendre la parole quelques semaines avant le vote d'investiture. Sans jamais se prononcer sur le fond – en l'occurrence des accusations de faux en écriture et de favoritisme –, il en appelle explicitement à faire bloc derrière lui, transformant par là une incrimination personnelle en enjeu collectif : plus que lui, ce sont tous les camarades qui sont visés. Les notes prises à l'issue de ces réunions soulignent l'importance de la remise de soi et de l'entre-soi militants. Tous ou presque communient littéralement avec leur leader. La section fait corps derrière lui. Personne, là, ne peut envisager de rompre cette forme de cérémonie en se situant sur un registre plus rationnel sans risquer d'être stigmatisé et de perdre tout crédit personnel⁸.

En revanche, la composition de la commission des candidatures fait l'objet de nombreuses tractations de coulisses. Les critères de désignation ne sont pas évoqués et ne feront d'ailleurs pas l'objet de débats. Le maire décide, en accord avec le secrétaire de section, de faire siéger l'ensemble de la commission exécutive de la section, soit 18 personnes. L'enjeu alors pour les successeurs pressentis du maire est d'y être bien représentés afin de peser sur le choix des militants candidats. En effet, la pré-campagne, s'organise en grande partie autour d'un non-dit structurant : le départ du maire à mi-mandat, en 2004, en même temps qu'il ne solliciterait pas un nouveau mandat de conseiller général. Cette « information », distillée à ses proches et circulant sous diverses formes dans la ville, modifie radicalement le jeu en plaçant les héritiers potentiels dans l'obligation de se bien placer sur la liste – afin d'apparaître « éligibles » le jour venu – et de disposer de soutiens au sein du futur Conseil municipal. Sans avoir pu vérifier directement l'origine de la rumeur, il semble que le maire cherchait en réalité à gagner du temps afin de ne pas avoir à désigner explicitement un successeur, ce qui aurait fait courir le risque de la désunion. Parler de son départ tout en ne partant pas permettait à la fois de faire montre de sagesse – ne pas donner l'impression de « s'accrocher » à son mandat, indiquer que l'on a conscience de ne pas vouloir faire « le mandat de trop » – et de conserver la pleine maîtrise de la donne locale. Une fois réélu, le maire s'exprimera publiquement pour expliquer qu'il n'avait jamais envisagé de partir en cours de mandat, renvoyant la question de sa succession à 2007⁹.

8. L'observation *in situ* des militants permet de compléter les analyses fondées sur des enquêtes par questionnaires. C'est dans les postures, les exclamations, les silences que s'évaluent à la fois la force du sentiment partisan et, plus nettement encore, l'importance de la relation au leader – ou au héros pour reprendre le mot de James Marsh.

9. A la fin de 2002, il a fait savoir son intention de briguer un nouveau mandat de conseiller général en 2004.

L'imposition de la « règle locale » ou quand le maire (re)prend le contrôle du jeu

Le problème posé est celui de la manière dont on joue avec les règles. Dans le cas qui nous occupe, le maire, au fur et à mesure que l'élection approche, dissimule de plus en plus en difficulté sa préférence pour une démarche personnelle. Cette difficulté est sans doute renforcée par le fait que la section – ou tout au moins certains de ses militants les plus actifs – se transforme progressivement en lieu de production d'une parole critique. Soucieux de conserver la main à la fois sur la composition finale de la liste et sur l'organisation de la campagne (sans parler ici de la répartition des fonctions après l'élection) le maire admet de plus en plus mal d'avoir à se déplacer à des réunions durant lesquels sa prétention à tout contrôler peut être mise en cause¹⁰.

Un bon indicateur de cette tension est son attitude à l'égard de la section lors de deux assemblées générales successives fin 2000. La section est d'abord convoquée fin septembre pour parler du programme des élections municipales. Les commissions thématiques mises en place avant l'été à l'initiative du secrétaire de section – avec l'accord du maire – ont assez mal fonctionné. Les militants ont peu participé. Les élus se sont en revanche déplacés plus pour défendre leur bilan – et légitimer ainsi leur candidature à l'investiture – que pour proposer un projet. Le bilan est donc assez mitigé. L'un des objectifs de la réunion est de demander au maire comment il compte travailler à l'élaboration de son programme et quelle place il assigne à la section dans cette procédure.

Quelques jours avant l'Assemblée générale, la presse publie un article expliquant que le Parti communiste local attend toujours une réponse du PS à ses demandes réitérées de rencontre. En effet, depuis l'accord national PS-PC, la section n'est pas allée au-delà de la réunion de reprise de contact avant l'été. Le maire ne se déplace finalement pas et n'en avertit pas la section amenant son secrétaire à invoquer sa participation à l'assemblée générale d'un club sportif pour excuser son absence. Le double débat sur l'élaboration du programme et sur l'alliance avec les communistes est donc repoussé. Au début du mois de novembre, la section est à nouveau convoquée pour débattre cette fois des motions pour le Congrès de Grenoble du PS.

10. Sur les affrontements entre élus et section, se reporter notamment à Dion (1986). A sa différence, nous pouvons dire que les rivalités constatées n'ont jamais à voir avec des luttes de courant ou de tendances. En 2001, les votes en faveur des courants Emmanuelli et Dray ont été proches de zéro.

Après discussion préalable avec le maire – car il est de coutume que celui-ci soit consulté sur l'ordre du jour et sur la date des réunions de section –, le secrétaire de section essuie un refus devant sa demande de mettre à l'ordre du jour la question de la composition de la liste et en particulier la place faite aux communistes. Le maire est cette fois physiquement présent mais ne prend absolument pas part au débat sur les motions. Il se contente à la fin de la discussion, et à l'invitation expresse du secrétaire de séance, d'indiquer qu'il votera la motion 1 (majoritaire) parce que « je n'ai rien à reprocher à l'équipe dirigeante ». Alors que la réunion semble devoir s'achever sans que la question de l'élection soit abordée, les langues se délient brutalement dans une atmosphère de plus en plus tendue. A la question d'un militant de longue date, grande figure de la vie locale, sur le respect de l'accord national sur des listes plurielles, le maire commence par dire qu'il répondra « un autre jour », que « ce n'est pas le moment » puis termine en expliquant que ce qui l'intéresse est de « bien gagner pour que tous les camarades qui ont déjà si bien travaillé continuent à travailler à ses côtés ». Un de ses proches, élu municipal et conseiller communautaire, se lance alors dans un exposé sur l'histoire politique locale dont il ressort qu'il faut se méfier des communistes. Le registre est passionnel, fondé sur la référence à l'amitié et aux succès passés. La discussion manque alors de se radicaliser lorsque le secrétaire adjoint de la section, par ailleurs responsable régional du Syndicat des Enseignants, évoque le fait que la vie politique locale n'est pas démocratique puisque « le maire qui se trouve à quelques mètres de moi refuse de répondre simplement à une question simple : souhaite-t-il que des communistes soient sur la liste dès lors que les instances nationales du PS le demandent » ? Le maire ne répond pas. S'ensuit un brouhaha, terminé par la prise de parole d'un autre militant, secrétaire aux études de la section, qui rappelle que les demandes du PCF sont raisonnables – un communiste en place éligible – et souligne que la demande du PRG d'avoir un candidat est, elle, gérée directement par le maire, échappant donc à la règle qui veut que les accords soient négociés de parti à parti. Comment donc, poursuit-il, envisager de dire non aux communistes qui rassemblent près de 50 adhérents sur la commune et oui au PRG qui n'en compte aucun sans perdre sa cohérence politique ? Il termine en précisant que le PCF accepte de n'avoir qu'un candidat bien placé qui irait à l'élection sans mention de son étiquette partisane. Face à ces arguments et certainement pour « calmer le jeu », le maire laisse entendre que cela est « acceptable ». La réunion s'achève alors dans un certain désordre, des groupes se forment dans la salle durant le pot de l'amitié marquant presque physiquement la césure intervenue auparavant. La section formalise un accord qui sera passé avec les communistes trois jours plus tard¹¹.

11. Notons que les membres de la délégation issus de l'équipe municipale demandèrent à consulter téléphoniquement le maire au moment de dire oui à la délégation communiste.

En parallèle, la commission chargée d'examiner les candidatures socialistes est réunie autour du maire. Forte de l'ensemble des membres de la commission exécutive de la section, elle rassemble une vingtaine de personnes dont huit élus sortants. Préalablement à la réunion plénière organisée en mairie, le maire et le secrétaire de section ont examiné ensemble les vingt-cinq déclarations individuelles de candidature. Le maire opère seul le premier tri destiné à éliminer deux hommes – il faut en effet retirer deux candidats parmi vingt du fait de la loi sur la parité pour parvenir à 50% – puis à présenter une liste positionnée.

En séance, le maire communique sa liste qui a pour caractéristique principale de reconduire les élus sortants et de placer au-delà de la vingtième position les outsiders, ce qui revenait à leur enlever toute chance d'être élus et même d'être présents sur la liste¹². Il n'explique pas ses choix sinon pour dire qu'il ne voit pas comment ne pas refaire confiance à ceux qui travaillent déjà avec lui et souhaitent « repartir ». Seules deux voix s'élèvent pour discuter la liste. Le secrétaire adjoint de la section et son responsable aux études, tous deux non élus, habitants depuis peu dans la commune expliquent que la liste ainsi formée ne prépare pas l'avenir, qu'elle ne compte que deux candidats de moins de 35 ans placés dans les dernières positions, qu'il n'est pas de bonne politique de considérer que l'on doit reconduire automatiquement les sortants simplement parce qu'ils le sollicitent. Les réponses émanent non pas du maire – qui s'appropriait d'ailleurs à partir tout de suite après la lecture de la liste – mais d'adjoints sortants.

Leur argumentaire est intéressant en ce qu'il propose une représentation indigène du métier d'élu local. Pour eux, choisir des personnes « expérimentées » est un gage de sérieux, d'efficacité et, surtout, de disponibilité. L'un des protagonistes va même jusqu'à expliquer que seuls les retraités peuvent faire des élus satisfaisants. Il avance ensuite que l'on ne peut pas prendre le risque de « faire monter » des personnes sans expérience de la vie locale car une ville « cela se gère comme une entreprise »¹³. Confirmer les sortants est au fond une garantie de professionnalisme. A la question de savoir comment il est possible de se former au métier d'élu local si l'on ne peut même pas être candidat, il est répondu que les choses ont changé – *i.e* par comparaison avec les années 1970 – qui vit l'essentiel de l'actuel groupe dirigeant entrer au conseil municipal avant l'âge de 40 ans. Les deux responsables de la section reprennent la parole pour poser deux dernières questions : quelles vont être les

12. Rappelons que cette liste ne tenait pas compte des candidats non socialistes. Considérant les trois sièges réservés aux candidats, communiste et radical, et ceux destinés aux acteurs de la « société civile », seuls les socialistes positionnés avant la vingtième position avaient des chances d'être retenus voire élus.

13. On n'est pas très éloigné d'une définition en creux de qui peut être éligible (Abélès, 1989).

femmes désignées ? Qui va choisir les personnalités extérieures aux formations politiques et décider de leur positionnement sur la liste ? Là encore, la réponse n'émane pas du maire. Ses adjoints expliquent qu'il reste du temps et qu'il est nécessaire que le maire consulte. Il semble alors avéré que le travail de la section s'achève là. Les règles fixées par le parti ont été respectées, il n'est pas question, pour le maire et ses proches, d'aller beaucoup plus loin.

On passe alors à partir du mois de décembre à une phase plus critique dans le travail de fabrication de la liste. En effet, la volonté du maire d'agir désormais sans en référer au parti devient patente et suscite des oppositions plus nettes. Jusque-là, la procédure prévue a été globalement respectée et a fait l'objet d'une certaine publicité auprès des adhérents. Une assemblée générale convoquée pour le 15 décembre doit entériner la liste des candidats socialistes. Entre la réunion de la commission des candidatures et cette AG, les réseaux politiques locaux liés au PS bruissent de rumeurs autour des manœuvres engagées par certains pour obtenir l'éviction d'autres candidats ou à tout le moins leur repositionnement plus bas sur la liste.

On passe alors d'un jeu, dont on peut considérer qu'il était globalement organisé et publicisé, à un échange de coups plus aléatoire. Le cabinet du maire voit se succéder un certain nombre de visiteurs du soir qui cherchent à préserver leurs positions en affaiblissant celles de leurs camarades-adversaires. La clé de ces diverses opérations est la candidature à la candidature du secrétaire de section, jusque-là non élu. Ce dernier bénéficie alors de la confiance du maire, qui avait poussé à son élection à la tête de la section, et peut compter sur un capital social local élevé lié à ses fonctions de directeur de l'école de musique de la ville. Il considère acquis que la place de maire lui est réservée lorsque ce dernier se retirera à mi-mandat. Présenté en septième position seulement sur la liste des socialistes, il cherche sans succès, avant l'assemblée générale, à savoir ce que ce « mauvais rang » signifie. Le maire le reçoit tardivement et refuse de s'expliquer, ne confirmant notamment pas son intention de se retirer et de lui céder son fauteuil.

Le secrétaire de section est alors pris au piège de son allégeance au premier magistrat. Il s'estime trahi mais refuse de publiciser son désaccord – expliquant notamment que le maire est instrumentalisé par quelques élus. Il décide, la veille de l'AG, de retirer sa candidature et va l'annoncer directement au maire. Celui-ci l'accepte et ne cherche pas à justifier ses choix. Plusieurs candidats proches du secrétaire de section prennent la décision de se retirer et de l'annoncer à tour de rôle durant l'assemblée de section. L'objectif est de faire réagir le maire et de susciter un « vrai » débat autour de cet immense non-dit que constitue son retrait à mi-mandat. Plus large-

ment, il s'agit aussi d'obtenir des informations sur le programme et, surtout, sur la répartition des postes d'adjoint.

L'Assemblée générale commence par un coup de théâtre : le maire fait savoir par un adjoint qu'il ne pourra être présent retenu par l'arbre de Noël de la principale entreprise de la ville. Dès le début, le secrétaire de section – qui est presque aphone – annonce qu'il n'est finalement pas candidat mais s'en tient à des explications très générales. Après la présentation de la liste des candidats, cinq d'entre eux annoncent à leur tour leur retrait de la liste en arguant de l'absence de projet et de clarté. Trois femmes sont concernées qui situent explicitement leur choix comme un refus du machisme des élus sortants. Le maire n'est jamais directement mis en cause. La réunion tourne à l'affrontement verbal entre les élus les plus proches du maire et des adhérents, élus sortants ou non, dont le retrait peut être interprété comme un soutien à la démarche du secrétaire de section.

La coupure se réalise donc entre, d'une part, ceux des élus sortants qui ont placé leur avenir politique dans le soutien indéfectible au maire et, d'autre part, un groupe plus hétérogène regroupant des femmes élues ou candidates et des adhérents non élus. On se trouve face à un affrontement somme toute classique entre ceux qui, situés du côté du parti, dénoncent l'isolement des élus et leur refus de jouer le jeu de l'organisation à laquelle ils appartiennent et des élus candidats à leur réélection dont la position politique – et partant les ressources sociales – sont directement subordonnées à une attitude légitimiste par rapport au maire. Mais ce coup de force symbolique n'a pas les résultats escomptés. La liste est entérinée par 25 des 40 adhérents présents. Beaucoup votent sans avoir jamais pris la parole. Ils manifestent lors d'apartés que l'on ne doit pas mettre « en cause le maire comme cela, que cela ne se fait pas ». La plupart sont des retraités de la municipalité, des agents municipaux en activité ou les conjoints d'élus. Il est patent qu'en situation de tension, le leader local sait pouvoir compter sur un noyau militant dont l'attitude est dictée principalement par le sentiment d'allégeance et de solidarité.

La conséquence principale de cette réunion sera l'évitement de la section, particulièrement de ses responsables, du reste de la procédure de fabrication de la liste. A partir du début 2001, les règles formelles fixées par le Parti n'ont plus à être respectées. Elles sont d'abord incertaines en ce qui concerne la gestion du positionnement sur la liste des non socialistes, cela aboutira dans le cas qui nous occupe à ne pas consulter les militants. La liste définitive sera connue, y compris par la majorité de ses membres, après sa publication dans la presse. Ensuite, les règles sont hors de propos dès lors que ceux qui sont à même de les invoquer, en l'espèce les responsables de la section, choisissent de sortir du jeu tout en refu-

sant d’agir en opposants mêlant donc dans leur attitude les deux figures de l’*exit* et de la *loyalty* (Hirschman, 1973).

En s’excluant de la liste, le secrétaire s’interdit *de facto* de dire son mot même s’il n’aura de cesse ensuite de rappeler au maire que la section doit être tenue informée de l’avancement des discussions autour de la liste. Ce qui va primer de janvier à mars 2001 n’est pas autre chose que le légitimisme partisan. Ceux qui contestaient les conditions de fabrication de la liste vont faire campagne, participer aux réunions, tracter et tenir des permanences. Ils vont accréditer auprès de l’extérieur l’idée d’une symbiose autour du maire candidat car ce qui constitue le groupe et le fait exister localement – battre la droite et, plus encore, battre son candidat « traître à la gauche » – est plus fort que ce qui peut le diviser. Aucun militant même parmi les plus critiques ne s’exprimera. Quelques-uns, rares, quitteront la scène avant l’élection.

La force de l’engagement façonne à l’évidence les comportements et, en particulier, les comportements légitimistes. Cela est d’autant plus vrai ici que les dernières semaines avant la présentation officielle de la liste vont voir le maire et son équipe rapprochée multiplier les contacts dans la société civile afin de trouver des candidates. La section, les militants, n’existent plus. La gestion du local de campagne est assurée par les colistiers. Les candidats eux-mêmes sont laissés sur le côté, à l’exception de quelques figures historiques. La radicalisation de la campagne dans les deux semaines qui précèdent le premier tour – distribution de tracts mettant en cause la probité du maire par l’opposition, tracts de réponse de la liste sortante, articles dans la presse régionale... – contribue à faire cesser tous les discours critiques à l’égard du maire et de la manière dont il mène campagne. La constitution de sa liste finit même par être un sujet de plaisanterie parmi les militants qui s’amuse à faire des paris ou qui feignent de s’étonner d’y retrouver une candidate dont la présence s’explique surtout par le fait que son mari est un ami personnel du maire. En pratique donc, la liste respecte la parité entre hommes et femmes et entre socialistes et non socialistes. La faible expérience politique ou militante de la plupart des candidates et le poids des élus sortants conduisent à ce que le maire et quelques candidats, six au maximum, gèrent l’ensemble de la campagne, allant jusqu’à ne pas tenir informés leurs colistiers de certaines de leurs initiatives.

LES JEUX ET LES ENJEUX : ENTRE RESPECT DISTANCIÉ DES RÈGLES ET RÉFÉRENCE STRUCTURANTE A LA FIGURE DU LEADER TRADITIONNEL

La présentation « à plat » de la procédure de constitution de la liste a mis en exergue quelques points saillants qu’il s’agit maintenant d’analyser. On a choisi d’en distinguer trois malgré le caractère

artificiel d'une césure thématique dans un cadre aussi fortement entrecroisé. L'hypothèse fédératrice ici est que le Maire et ses proches jouent un jeu gagnant avec les règles en ce qu'il leur permet de légitimer leurs manières de voir l'élection et de faire campagne et qu'il maximise le contrôle mayoral sur le système local. Autrement dit, la combinaison de ressources personnelles à nulle autre pareille dans la commune et d'une très forte culture légitimiste dans le Parti lui permettent d'organiser la liste et la campagne et de s'assurer de la maîtrise quasi totale de l'équipe après l'élection.

Jeu collectif et jeux individuels : campagne électorale et campagnes successorales

Toutes les campagnes électorales s'organisent à la fois sur un mode collectif et selon des modalités individuelles. Les candidats souhaitent être élus tout en faisant gagner l'organisation à laquelle ils appartiennent. Les rétributions, symboliques ou matérielles, de l'engagement militant sont directement en jeu lorsqu'il s'agit de faire la liste. A court terme d'abord, car choisir quelqu'un c'est lui indiquer immédiatement sa confiance ou sa reconnaissance. A moyen terme ensuite, car être désigné c'est l'espoir et /ou la possibilité d'accéder à des positions de visibilité locale voire à des positions qui auront pour conséquence une modification ou une amélioration de sa propre position sociale. Il est donc important pour un maire de montrer qu'il choisit lui-même afin de s'assurer l'allégeance de ses colistiers. A cet égard, accorder la primauté à la section dans les opérations de sélection des candidats revenait à déposséder le maire d'une partie des prérogatives qui, justement, lui assurent le contrôle du jeu politique local. Cela était d'autant plus vrai dans le cas étudié où, donnée sans doute assez rare, l'équipe d'animation de la section, quoique adoubée par le maire, manifestait depuis plusieurs mois une attitude de plus en plus distante avec l'équipe municipale.

Au moment où s'engagent les discussions autour de l'élection municipale, on peut dire que les élus municipaux et les militants sont partagés entre la fidélité au maire et l'attachement à un certain nombre de principes non directement dictés par des considérations locales (respect des accords signés par les instances nationales et fédérales, soutien au principe de la gauche plurielle). Une telle situation a été génératrice de tensions qui ont débouché sur de « l'exit » – ici la non candidature, la non participation aux commissions de programme et le retrait de la vie de la section. La fidélité concerne en premier lieu l'équipe municipale dont la qualité première est l'expérience – la plupart des élus, et plus encore les adjoints, sont élus depuis au moins deux mandats. Cette équipe est aussi pour une grande part l'équipe du maire, composée pour l'essentiel de mili-

tants socialistes dont la carrière procède très largement de choix personnels du maire. La proximité « historique » au premier magistrat et les ressources qu'elle induit limitent leur capacité à émettre des critiques, en tout cas publiques. La loyauté en ce cas est aussi bien amicale que pragmatique ou réaliste : quel est l'intérêt réel d'une prise de distance comparé au risque de perdre la confiance de celui à qui l'on doit tout ? Replacée dans le contexte des réunions de section, la traduction la plus immédiate de cette situation est l'opposition de deux paroles : celle des élus qui s'appuient sur « ce qu'ils font » et sur le « soutien du maire » pour plaider, avec prudence, la prise en compte nécessaire des « spécificités locales » ; celle, à l'inverse, des militants non élus qui ont plus tendance à rappeler les règles nationales et à s'appuyer sur un registre principiel. Les élus qui se situent sur des positions critiques sont atypiques : ils appartiennent aux marges du groupe dirigeant, en grande partie parce qu'il s'agit de femmes dont la présence à la mairie s'explique par des compromis passés et parce qu'elles ont mis en cause l'exercice solitaire du pouvoir. Adjointes au maire ou responsable du groupe des élus au Conseil municipal, elles sont isolées dans l'équipe sortante et ne souhaitent pas briguer un nouveau mandat. L'une d'entre elles avait été candidate contre le maire sortant en 1983 pour occuper la première place sur la liste socialiste. Les situations dans lesquelles une parole critique est clairement énoncée contre le maire ou ses adjoints sont rarissimes. A l'exception de l'ancienne responsable du groupe socialiste au Conseil municipal qui n'hésite pas à attaquer directement des élus – en courant aussi le risque du discrédit lorsque la parole devient polémique et peut « choquer » des adhérents –, les autres critiques restent feutrées, indirectes – au travers par exemple du soutien apporté à une motion de congrès différente de la motion majoritaire soutenue par le maire – ou visent certains des adjoints mis en cause pour leurs outrances verbales, en particulier leurs propos et leurs attitudes « machistes ».

Pour contrer cette opposition larvée, le maire sait pouvoir compter sur le soutien indéfectible d'une dizaine d'élus sortants dont on peut considérer qu'ils constituent la « réalité » du pouvoir municipal. Tous membres du PS depuis de nombreuses années, ils peuvent mettre en avant les « combats du passé », leur expérience et, les choses sont liées, leur notoriété locale renforcée souvent par la détention de capitaux annexes tels que l'engagement associatif ou l'exercice d'activités professionnelles à forte visibilité – dans le secteur éducatif principalement. Présents en nombre à toutes les réunions, ils joueront systématiquement le rôle de défenseurs du bilan et du maire en expliquant qu'il n'était pas nécessaire de changer une équipe qui avait fait ses preuves et qui avait encore beaucoup de choses à faire. Un élu occupe une position à part, le premier adjoint sortant, qui tout au long de la période étudiée s'en tiendra à une position de neutralité manifestant à la fois son soutien au maire

et son amitié à ceux qui, dans la section, cherchaient à modifier les manières de faire.

Face à ce groupe uni par l'intérêt à conserver ses positions¹⁴, l'opposition interne – qui toutefois ne se déclarera jamais publiquement – est unie autour du soutien à la démarche du secrétaire de section à se poser en successeur du maire. La section présente des caractéristiques intéressantes pour qui veut essayer de rendre compte des interactions entre le gouvernement local et le parti. Pour le dire vite, ses responsables bénéficient d'une légitimité paradoxale. Ils ont été désignés à l'unanimité car leur candidature était alors, en 1998, soutenue par le maire. Dans le même temps, les deux adjoints au secrétaire de section occupent une position périphérique dans les jeux politiques locaux et, plus largement, dans la vie de la Cité, liée en particulier au fait qu'ils n'y habitent que depuis quelques années, qu'ils travaillent « à l'extérieur » et qu'ils sont peu impliqués dans les réseaux associatifs. Cette distance entretenue avec le fonctionnement routinier de la politique locale leur permet de s'exprimer « librement » mais aussi, revers de la médaille, d'apparaître maladroits, « trop directs », notamment lorsqu'ils s'efforcent de défendre une conception « moderniste » de l'action municipale. C'est le cas par exemple lorsqu'il est question, fin 2000, de la place à accorder durant la campagne aux enjeux liés à la métropolisation, et principalement aux délégations de compétence au profit de la Communauté d'agglomération. La grande majorité des élus et des militants est favorable à la localisation de la campagne et, donc, à l'éviction de la thématique métropolitaine en invoquant le fait que « cela n'intéresse pas les électeurs ». En réalité, la plupart des protagonistes des débats maîtrisent mal les enjeux dont ils considèrent qu'ils sont extrêmement techniques et très peu porteurs sur le plan électoral. Ils se refusent surtout à admettre que l'institution municipale va perdre une bonne partie de ses prérogatives et développe une sorte de nationalisme municipal insistant sur la spécificité de la commune par rapport à la ville de Lille, sur l'importance de protéger ses frontières et de rester maître chez soi¹⁵. Le discours est d'autant plus municipaliste que l'acceptation par la ville de Lomme d'entrer dans le giron de Lille fait dire à l'opposition locale que le maire va bientôt accepter de faire la même chose. Face à ce repli identitaire, les responsables de la section s'efforcent, sans succès, de faire passer l'idée selon laquelle l'essentiel des décisions sera désormais pris dans le cadre communautaire ce qui implique d'y peser plus fortement.

14. L'une de leurs craintes était de voir la section obtenir la possibilité de débattre des postes d'adjoints et de conseillers communautaires et de leur affectation, le risque bien compris étant de voir les affectations échapper à des critères amicaux.

15. On se trouve là face à une version quelque peu différente de la rhétorique de la proximité étudiée par Rémi Lefèbvre. Être proche, ici, ce n'est pas donner la parole aux habitants mais parler aux habitants de problèmes qui les concernent directement, c'est à la fois localiser et particulariser l'échange politique.

En fait, loin des règles collectives proposées par le parti, le maire travaille seul entouré de quelques élus sortants dont la solidarité est dictée principalement par le souci de contrecarrer les ambitions du secrétaire de section et, dans un second temps seulement, par la question pendante de la succession. Le ciment de cette alliance est constitué par la crainte de voir des nouveaux élus mettre en cause la répartition des responsabilités municipales et, ce faisant, risquer de mettre à bas des situations acquises qui sont autant de capitaux personnels pour les élus. La plupart d'entre eux, en effet, apparaissent comme de quasi professionnels de la politique. Presque tous retraités, ils consacrent l'essentiel de leur temps à leurs activités publiques et craignent par dessus tout de se voir priver de ce qui finalement donne du sens à leur existence. Ceux qui contestent l'économie du pouvoir local sont d'une certaine façon peu menaçants car engagés par ailleurs dans une vie professionnelle, dotés de capitaux non liés à la détention de mandats ou de positions locales, bref moins disposés à lutter par tous les moyens et à plein temps pour le pouvoir.

Le contrôle exercé sur la conception de la liste puis sur la campagne par le maire et ses proches s'il s'explique principalement par la configuration locale – notamment par la solidité des allégeances et l'importance des attitudes de loyauté – renvoie aussi pour une part à l'absence de régulation opérée par le parti. Les jeux politiques sont inscrits dans le local et n'en sortent à aucun moment. Si l'on peut parler de prise de distance aux règles de l'organisation et de production, chemin faisant, de règles locales, c'est largement parce que le parti ne s'occupe pas de l'élection. A la production de règles collectives par le Parti, déclinées ensuite par la fédération du Nord, succède à partir de la fin 2000 un désengagement total. Tout se passe comme si le parti se contentait du respect formel des procédures de désignation des leaders, de la mise en place de discussions avec les autres partis de la gauche plurielle et de la production en interne d'une liste de candidats socialistes. Il ne s'agit pas ici de faire comme si l'on découvrait que les leaders locaux agissaient souvent à leur manière sans respecter réellement les consignes de leur organisation. On veut simplement indiquer que la prétention du parti de cadrer assez précisément les opérations liées à la préparation de l'élection – afin en particulier d'étayer le discours sur la démocratie interne et la reconnaissance du travail militant – ne trouve qu'une traduction limitée sur le terrain. En même temps, il est patent que le parti, ici la fédération du Nord, ne s'intéresse que de très loin à ce qui se passe effectivement dans les sections durant la préparation des listes. Ce qui importe pour ses dirigeants est plus le processus et sa mise en scène publique que ce qui se passe effectivement. Comme le montrait déjà Denis Lacorne, mais dans une configuration très différente, le Parti ne « risque rien » à ce que ses notables *de facto* ne respectent pas les règles qu'il a édictées

(Lacorne, 1980). L'important finalement est qu'ils « fassent comme si » et que les apparences, d'un côté et de l'autre, soient préservées.

La parité, un contrainte paradoxale

Les élections municipales de 2001 ont été les premières concernées par la Loi sur la parité. Cette nouvelle obligation légale constituait une contrainte pour deux raisons au moins. Tout d'abord, elle obligeait à « faire de la place » à des femmes. Il fallait, en effet, proposer la candidature de 16 femmes – la liste comportant 33 noms – et respecter la règle de la parité par séries de six candidats, qui empêchait notamment de placer l'essentiel des candidates en fin de liste. Cela impliquait donc d'écarter dix hommes de l'équipe sortante, celle-ci comptant en effet six femmes et vingt-quatre hommes, alors que cinq seulement avaient fait savoir qu'ils « arrêtaient ». En second lieu, la parité impliquait de trouver des candidates, douze en l'occurrence car seules quatre des élues sortantes étaient à nouveau en lice. La question notamment posée ici était celle de la reconversion de ressources associatives en ressources politiques, c'est-à-dire de la recherche parmi le personnel associatif de « figures » féminines prêtes à jouer le jeu.

Baucoup plus que les règles posées par le parti, les obligations légales liées à la parité ont fortement contraint le travail de confection de la liste. Elles posaient en effet de manière indirecte la question de la représentation des membres du Parti socialiste sur la liste. Le maire se trouvait partagé entre le souci de contrôler le parti durant la campagne en lui assurant une très bonne représentation sur la liste et la nécessité politique de trouver des femmes mais aussi de maintenir l'image non partisane de la liste en y associant des personnalités non encartées. Même si l'univers politique local n'est pas complètement masculin – 1/3 de femmes dans la section, deux adjointes au maire dont une élue depuis 1977, une femme responsable du groupe des élus socialistes –, il faut constater que la parité bouleverse les représentations ordinaires de la division des rôles. Les candidates issues du PS sont peu nombreuses, encore moins lorsque trois d'entre elles retirent leurs candidatures en décembre 2000. La question lancinante est bien de trouver des femmes en écartant des hommes. Les réunions préparatoires basculent alors souvent dans la plaisanterie : on se demande par exemple si l'on peut sélectionner sa femme ou un membre de sa famille, on propose de passer des annonces et, plus sérieusement, on entérine le fait que les trois derniers noms sur la liste – synonyme de non élection – seront des femmes¹⁶. Avant de trouver des femmes, il convient de remercier des hommes ce qui est peu aisé lorsque l'équipe sortante compte un

16. Le calcul sera payant puisque sur 27 élus, on compte aujourd'hui 15 hommes et 12 femmes.

nombre élevé d'élus. Dès lors que le maire se refuse à demander « de lui-même » à des sortants de se retirer, il va lui falloir envisager des mesures compensatoires à destination de ceux qui devront être écartés. C'est dans ce cadre qu'il acceptera, après deux refus en 1989 et 1995, de mettre dans son programme électoral le projet de création de conseils de quartier en expliquant lors d'une réunion restreinte qu'il les ferait présider par d'anciens élus qui, ainsi, « resteraient encore dans l'équipe »¹⁷.

C'est en s'appropriant les contraintes pratiques liées à la mise en place d'une liste paritaire que le maire va contribuer à renforcer son autorité aussi bien durant la phase de fabrication de la liste que lors de la répartition des responsabilités entre les élus en mars 2001. Tout d'abord, la question de la présence du Parti communiste sur la liste sera d'autant plus facilement tranchée que le PC « apportera » deux candidates. Ensuite, l'insuffisance des candidatures féminines issues des rangs du PS permettra au maire de justifier ses choix en dehors du parti par l'incapacité de ce dernier à faire émerger des vocations. Enfin, la personnalisation de la campagne durant les dernières semaines et le résultat obtenu le 11 mars empêcheront que s'organise un débat sur l'association des élues aux responsabilités municipales. La recherche de candidates est renvoyée au début de l'année 2001 c'est-à-dire à une période caractérisée, on l'a indiqué, par la mise hors-jeu progressive des responsables locaux du PS. Le maire et son équipe considèrent avoir respecté les règles fixées par le parti. La recherche de candidates illustre de façon presque exemplaire une manière de concevoir et de faire de la politique au plan local. Les candidates communistes sont acceptées sans qu'aucune question ne soit posée sur leurs compétences. Seul compte finalement le fait qu'elles soient des femmes et que le PC accepte leur positionnement sur la liste. L'accord prévoyant un poste d'adjointe, le maire considèrera que « le logement c'est très bien », en grande partie parce que le PC était très investi dans les mouvements d'aide aux locataires et que son association à la gestion du secteur l'empêcherait de parler trop fort¹⁸. S'agissant des candidates issues de la société civile, les choix relèveront de l'initiative du maire et de quelques élus très proches – et bien placés sur la nouvelle liste – à partir de critères que l'on peut définir *a posteriori* comme ceux de la surface locale personnelle – animatrice du Téléthon, militantes associatives¹⁹ – voire de l'interrelation²⁰. Les réseaux privilégiés sont les réseaux proches de

17. Ce mécanisme de compensation symbolique au « sacrifice » demandé a fonctionné dans de nombreuses villes en 2001.

18. En grande partie parce que le PC était très investi dans les mouvements d'aide aux locataires et que son association à la gestion du secteur l'empêcherait de « parler trop fort ».

19. Association de couturières, d'aide à un village roumain...

20. En l'occurrence des proches d'amis du maire ou d'un adjoint qui sont enrôlés sans qu'aucune discussion n'ait lieu sur leurs motivations et sur leur engagement politique. Cette pratique aura des effets négatifs, trois élues ont déjà démissionné, l'une d'entre elles n'ayant jamais siégé au conseil municipal.

l'équipe sortante, l'antenne locale de la fédération Léo Lagrange par exemple. Celles qui s'engagent le font moins sur des critères de politique générale, par exemple la proximité à la gauche, que par amitié pour le maire et/ou l'un de ses proches. Ceux-ci capitalisent dans cette opération de sélection un travail de maillage de la société locale entamé vingt-cinq ans auparavant. A l'exception de deux nouvelles candidates, militantes au PS et nouvelles venues dans la commune, des candidates du PC et des deux élues sortantes, les dix candidates restantes relèvent de ces critères de choix. Leur expérience des jeux politiques est quasi nulle et il n'est pas exagéré pour certaines d'entre elles de s'interroger sur la réalité d'une proximité à la gauche. Elles ne joueront presque aucun rôle durant la campagne sinon celui de tenir les permanences électorales et, élément essentiel, d'assurer par leur nom et leur photographie la meilleure visibilité de la liste dans l'ensemble de la cité.

Le maire à qui nous disions combien il était important de placer sur la liste des femmes plus jeunes à même d'exercer des mandats successifs et de s'occuper de secteurs complexes de la vie locale, nous répondit que les élus sortants feraient très bien le travail et que les candidates en apportant des « réseaux » d'électeurs – via leur notoriété dans le milieu associatif et dans leurs quartiers – assureraient un bon score. L'élection des adjoints au maire confirma le pronostic. Deux femmes furent désignées, l'une issue du PC car cela relevait d'un accord électoral, l'autre élue sortante du PS devint adjointe en conservant ses attributions antérieures. Les sept autres adjoints, tous sortants, conservèrent les mêmes responsabilités. L'organigramme municipal publié ensuite place neuf élues aux neuf dernières positions, qui exercent toutes des responsabilités relevant de la compétence d'un adjoint. Ainsi donc, l'une des conséquences indirectes de la parité est le resserrement de l'équipe municipale autour du maire et de quelques adjoints – hommes et réélus. Le mode de gestion de la commune s'apparente à un système à deux niveaux dans lequel la plupart des femmes élues sont *de facto* renvoyées à des positions, secondaires ou dominées, légitimées par leur manque d'expérience.

Les usages de l'adversaire

A ce stade de la présentation, les références à la concurrence politique ont été limitées comme si finalement tout ou presque dans l'élection s'était joué sans véritables adversaires. L'hypothèse que l'on entend développer ici est que les références à la concurrence ont eu pour conséquence, sans doute involontaire, de légitimer la centralisation du travail politique – fabrication de la liste, organisation et conduite de la campagne – entre les mains du maire et de ses proches. Plus précisément, les désaccords au sein de la majorité sor-

tante ont été contenus et non publicisés, bref n’ont pas eu de conséquences réelles sur le processus électoral. Ils sont apparus secondaires face à ce qui était perçu comme le problème central, en l’occurrence la préparation puis la mise sur pieds d’une liste d’opposition animée par l’ancien directeur de cabinet du maire, par ailleurs instigateur de plusieurs actions en justice contre le premier magistrat de la commune.

Notons au passage que la présence d’une liste du Front National – qui obtiendra tout de même un élu – ne jouera aucun rôle durant la campagne. Déposée le dernier jour en préfecture, impulsée par la seule tête de liste, elle mena une campagne relativement décalée par rapport aux enjeux locaux en se contentant d’une diffusion de tracts dans les boîtes aux lettres qui reprenaient au mot près les textes programmatiques nationaux du FN en y apposant le nom de la ville. Le seul élément intéressant ici est que la composition de la liste fut contestée par certains de ses membres qui portèrent plainte en expliquant avoir été abusés et sollicitèrent pour ce faire l’aide du maire. A ce jour, il semble que leurs démarches n’aient pas abouti. L’élu du FN siège au Conseil municipal.

Depuis 1997 environ, la vie locale était marquée par la dégradation progressive des relations entre l’ancien directeur de cabinet du maire et l’équipe municipale en place. Le premier, fonctionnaire des impôts et membre du PS, a exercé dans la première partie des années 1990 une influence très importante sur le maire et sur les politiques municipales, jouant de plus en plus ouvertement le rôle du successeur. Tombé en disgrâce peu après l’élection de 1995, pour avoir semble-t-il manifesté trop ouvertement sa volonté de succéder rapidement au maire, il quitte son poste pour retourner dans son administration d’origine tout en restant dans un premier temps membre du parti. Il utilise la scène partisane locale pour marquer publiquement ses distances vis-à-vis de l’équipe municipale. La section restant très largement favorable au maire, il s’éloigne tout en déplaçant ses attaques sur le plan médiatique et judiciaire. Le maire est mis en cause pour avoir couvert des pratiques illégales, la presse locale puis nationale évoque « l’affaire ». L’opposition municipale s’en empare à son tour conseillée directement à partir de 1999 par l’ancien directeur de cabinet qui assiste aux Conseils municipaux et converse au vu et au su de tous avec les trois élus de droite durant les suspensions de séance. Face à cela, le maire en appelle à l’unité de la section et de l’équipe municipale puis attaque publiquement son adversaire ce qui lui vaut une plainte en diffamation. Enfin, la perspective des élections de 2001 conduit l’ancien directeur de cabinet à créer en 1999, avec les trois élus d’opposition, une association qui préfigure une liste d’union. Durant toute cette période, une large place est accordée durant les assemblées générales de section et les réunions de son bureau à la gestion de ce cas. L’ancien direc-

teur de cabinet n'a pas été exclu du PS et exige d'être convoqué aux AG et de pouvoir y assister. Les militants le soupçonnent de disposer d'informateurs qui le tiennent au courant des débats internes et de pouvoir compter également sur des amitiés au sein du personnel municipal qui lui permettent d'alimenter son travail critique. Le rejet des méthodes utilisées – recours à la presse, lettres anonymes, alliance explicite avec la droite – incite à faire corps derrière le maire. L'objet des attaques de celui qui est désigné comme « l'autre », le « traître », le « félon », n'est jamais abordé sinon pour dire qu'il était le premier concerné par ce qu'il dénonce en tant que directeur de cabinet. Il faut d'abord marquer sa solidarité en laissant les personnalités concernées par les mises en cause choisir de s'exprimer ou de ne rien dire. Là encore, il était impossible de s'ouvrir publiquement de ses interrogations sans passer immédiatement et définitivement pour un « mauvais camarade ».

L'entrée en campagne de cet ancien camarade devenu « bien pire que la droite » va être vécue sur le double mode de la crainte et de l'opportunité. D'abord, son refus de marquer clairement son basculement à droite va conduire à présenter une liste « apolitique » finalement peu lisible pour les électeurs. Ensuite, la poursuite des attaques personnelles va transformer l'élection en un règlement de compte et très fortement discréditer l'attaquant au profit du maire sortant apparaissant comme un « homme simple et juste » mis en cause par un « jaloux ». Surtout, durant les derniers mois précédant le scrutin, les remous déjà évoqués au sein de la section du PS vont être canalisés par le refus des militants critiques vis-à-vis du maire d'apparaître comme des alliés objectifs de leur ancien camarade. Plusieurs réunions vont être l'occasion d'évoquer la nécessité d'apparaître unis face à l'extérieur, de ne pas donner crédit aux adversaires en s'affrontant. D'une certaine façon, la radicalisation des positions adverses, par exemple les tracts diffusés durant la campagne, va rendre l'unité encore plus impérieuse et, ce faisant, démonétiser toutes les initiatives au sein du groupe dirigeant visant à contester les conditions de préparation de l'élection. Il est notable par exemple que les quelques militants les plus à même de porter un discours critique au sein de la section vont progressivement se taire ou ne plus se déplacer au fur et à mesure que l'on s'approchera de l'échéance. Les témoignages recueillis alors montrent tous qu'il est absolument impensable pour des acteurs, qui sont par ailleurs des militants expérimentés et fidèles, de produire un discours critique. On renvoie « le moment des explications » aux lendemains du scrutin, manifestant clairement une hiérarchisation des priorités.

La fabrication de la liste va être indirectement marquée par la figure de l'adversaire. La centralisation des choix et des arbitrages peut aussi s'expliquer par le souci de contrôler l'information – moins les démarches sont publiques, moins le risque de fuites existe –, de

s'assurer aussi de la fidélité au maire des membres de la liste. Beaucoup insistent, au moment de l'élection, sur le fait que le mandat à venir sera un mandat de combat car le maire sera confronté directement à son ancien collaborateur. Il est donc plus que nécessaire de pouvoir compter sur une équipe soudée dans laquelle les élus manifestent une confiance explicite au maire. Quoi de plus logique alors que de le laisser recruter non plus parmi des réseaux militants, dans lesquels la loyauté au maire peut être problématique, mais au sein de réseaux relationnels.

En guise de conclusion : l'angle mort de l'analyse

Retracer le plus précisément possible les conditions de préparation d'une liste conduit aussi à poser la question de l'influence sur le jeu politique de réseaux périphériques (associatifs, francs-maçons) dont on peut faire l'hypothèse que le rôle ou l'influence sont inversement proportionnels à leur visibilité.

Un travail de nature ethnographique même s'il permet d'accéder à l'essentiel de l'information laisse néanmoins quelques zones d'ombre. Dans le cas qui nous occupe, il est apparu au fur et à mesure du travail que certaines décisions, ou micro-décisions, telles que, par exemple, le maintien sur la liste d'un adjoint sortant notoirement critiqué pour son manque de travail et de compétence, n'étaient pas explicables à l'aide des seuls outils dont nous disposions. Autrement dit, les sources publiques - réunions de section... - et privées - confidences, réunions « informelles »... - ne suffisent pas à rendre compte de l'ensemble des processus à l'œuvre ou, plus exactement, les sources dites privées fonctionnent à plusieurs niveaux dont certains ne sont pas accessibles au profane, même averti. Le risque là, pour le chercheur, est de tomber dans une rhétorique de la dénonciation qui n'est jamais très éloignée d'une approche cryptocratique du politique dans laquelle le « vrai » pouvoir serait dissimulé.

On peut au moins indiquer que l'histoire du Parti socialiste en général, et de ses fédérations septentrionales en particulier, a depuis longtemps partie liée à la Franc-maçonnerie. Dans le cas qui nous occupe, on peut considérer qu'une partie des protagonistes ne sont pas étrangers à une loge dont ils ont longtemps contrôlé le fonctionnement et à laquelle appartenait l'actuel leader de l'opposition lorsqu'il occupait les fonctions de directeur de cabinet du maire. Sans pouvoir vérifier la véracité de notre information, il semble que la loge en question, longtemps dirigée par le père du maire actuel, a été sollicitée pour arbitrer le conflit entre les deux hommes, a rendu un avis plutôt critique pour le maire en place l'amenant à partir en compagnie de quelques proches, eux aussi élus, pour créer sa propre loge. D'une certaine manière donc, les conflits politiques

locaux, dans et hors du Parti socialiste, se situent à l'interface du politique et de la Franc-maçonnerie.

Il nous apparaît donc que l'on ne peut saisir la complexité des jeux locaux que si l'on tient compte des interférences entre un ensemble de données politiques visibles ou dicibles, et à cet égard objectivables, et des éléments qui relèvent d'un registre indicible car frappés d'illégitimité. Les mécanismes de solidarité et d'allégeance se construisent aussi, et peut-être surtout, sur le terrain non politique, de même d'ailleurs que les décisions mayorales, consistant à conserver sa confiance ou à « récompenser » des acteurs contestés sur le terrain politique, ne sont explicables par de simples considérations partisans. Plusieurs candidats du Parti socialiste dont l'engagement militant était plus que contestable (retard de cotisation, non versement des indemnités d'élu, absences quasi systématiques aux réunions de section) ont vu leur candidature à la candidature confirmée par le maire sans qu'il soit jamais possible de savoir ce qui motivait son soutien.

La proximité à l'objet d'étude présente donc des limites qui sont en l'espèce moins liées à l'auto-censure ou à la proximité personnelles aux protagonistes qu'à la confrontation à des informations inaccessibles dès lors que leur divulgation par des tiers vaudrait pour eux trahison ou non respect de codes.

Cependant, l'observation participante permet de souligner la dimension structurelle de quelques éléments. Ainsi, il nous est apparu que la politique locale ne pouvait se concevoir qu'en référence à des données indigènes et, notamment, que l'éligibilité des acteurs relevait principalement de facteurs que l'on pourrait qualifier facilement de non politiques si l'on n'était pas ici engagé dans un exercice d'analyse politique. La situation locale est paradoxale en ce qu'elle repose sur un charisme mayoral tellement routinisé qu'il n'est plus discuté. Dans une partie de son œuvre James Marsh (1988 ; 2002) montre que les chefs, ou les leaders d'organisation, ne sont pas ceux qui disposent effectivement des qualités de leadership – dont on se demande d'ailleurs ce qu'elles sont – et qui les manient de manière adéquat, mais ceux à qui l'on prête collectivement de telles propriétés parce que l'on s'est en quelque sorte habitués à considérer que les organisations ne pouvaient qu'être dirigées par des individus au-dessus des autres. Le travail de Marsh pourrait être appliqué avec profit à notre terrain car il permet de comprendre par quels processus des collectifs successifs – une section d'un parti politique puis la population des électeurs – accordent leur confiance sur la base d'une croyance en l'aptitude du leader à diriger. Sorti du contexte des organisations bureaucratiques ou des entreprises, l'analyse de Marsh fonctionne aussi dans des systèmes caractérisés par des procédures d'élection interne car, là, le sentiment de croyan-

ce se double d'une relation directe qui permet de mesurer, sans médiation, la grandeur de celui à qui on renouvelle sa confiance. Et cette grandeur s'évalue moins dans la capacité à faire des discours, à bien parler – les postures « intellectuelles » sont volontiers critiquées ou moquées –, qu'à accepter d'être présent au milieu des siens, parmi le public de la réunion de section, à demander des nouvelles de la famille et des proches, à rendre le cas échéant un service, bref à pouvoir tenir en même temps la position de celui qui décide et celle du proche, de l'ami.

Cette situation donne toute sa force au maire sortant et lui permet à la fois de personnaliser le travail politique et de jouer avec les règles. Mais elle est en même temps un indicateur de fragilité de l'édifice collectif dans la mesure où toute l'organisation – l'équipe municipale, les associations qui y sont liées, le parti d'où est issu le maire – procède *de facto* d'un seul homme, dont le départ, ou l'échec, peut rapidement tout remettre en cause.

RÉFÉRENCES

- Abèlès, M. (1989) *Jours tranquilles en 89. Ethnologie politique d'un département français*, Paris : Odile Jacob.
- Dion, S. (1986) *La politisation des mairies*, Paris : Economica.
- Gaxie, D. & Lehingue, P. (dir.) (1984) *Enjeux Municipaux*, Paris : PUF-CURAPP.
- Hirschman, A.O. (1973) *Face au déclin des entreprises et des institutions*, Paris : Editions Ouvrières.
- Lacorne, D. (1980) *Les notables rouges. La construction municipale de l'union de la gauche*, Paris : Presses de la FNSP.
- Marsh, J. (1988) *Decisions and Organizations*, Londres : Basil Blackwell.
- Marsh, J. (2002) Rencontre avec James Marsh, *Sciences Humaines* : 123.
- Sawicki, F. (1997) *Les réseaux du Parti socialiste. Sociologie d'un milieu partisan*, Paris : Belin.